



Permanence et mutations du monde bénévole

Éric Gagnon and Andrée Sévigny

Volume 41, Number 3, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057395ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057395ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, É. & Sévigny, A. (2000). Permanence et mutations du monde bénévole. *Recherches sociographiques*, 41(3), 529–544. <https://doi.org/10.7202/057395ar>

Article abstract

Voluntarism is not omnipresent and takes various forms. Public policy has a determining influence on its nature and its mode of organization, but a definition of voluntarism must also take into account the meaning that volunteers ascribe to their work and the way in which their aspirations may be fulfilled through their activity. From this viewpoint, dimensions such as freedom to undertake the commitment, meaningful experience and proximity between volunteers and those whom they assist are central in today's volunteer movement. They lead us to a definition of volunteer work as a privileged moment for recognition of oneself and of others, and through the valuing of a situation or a form of conduct.

PERMANENCE ET MUTATIONS DU MONDE BÉNÉVOLE

NOTE CRITIQUE

Éric GAGNON
Andrée SÉVIGNY

Le bénévolat n'est ni partout, ni toujours le même. Les politiques publiques ont une influence déterminante sur sa nature et son mode d'organisation, mais une définition de l'action bénévole doit tenir compte également du sens que les bénévoles accordent à leur action et de la manière dont leurs aspirations peuvent s'actualiser dans la pratique. Dans cette perspective, des dimensions telles la liberté de l'engagement, l'expérience significative et la proximité entre les bénévoles et les personnes aidées sont au cœur du bénévolat d'aujourd'hui. Elles nous conduisent à une définition du bénévolat comme moment privilégié de reconnaissance de soi et de l'autre et comme une attribution d'une valeur à une situation ou une conduite.

En ces temps d'avenir incertain pour l'État-providence, le bénévolat reçoit une attention nouvelle. On en redécouvre les vertus ou on s'en méfie comme d'un moyen de privatisation des services publics. On s'inquiète beaucoup de son avenir, de sa professionnalisation – qui le fait ressembler de plus en plus à un travail (sélection, formation, encadrement des bénévoles) –, et plus généralement de son institutionnalisation, de son intégration aux services publics comme partenaire ou auxiliaire, ce qui lui fait perdre son autonomie et réduit son action à sa dimension instrumentale. Le bénévolat perdrait son âme.

Mais quelles sont au juste ces activités bénévoles ? Ces pratiques aux buts et aux fonctionnements d'une grande diversité semblent parfois n'avoir pour caractère

commun (et pour vertu) que d'être insaisissables et inclassables. Vouloir donner au bénévolat toujours et partout le même sens oblige à en faire un secteur particulier d'activité, et n'a conduit jusqu'ici qu'à des définitions abstraites et négatives¹. Il est pour le moins curieux, en effet, que des activités dont tout le monde s'accorde à reconnaître le mérite et la valeur ne reçoivent jamais de définition positive : le bénévolat est un travail *non* rémunéré, une action posée *sans* contrepartie. Toujours, il est défini par ce qu'il n'est pas. Ainsi on le différencie du travail professionnel par son caractère *non* spécialisé et *désintéressé*. On distinguera aujourd'hui le groupe bénévole de l'organisme communautaire en faisant valoir la dimension politique et l'entraide, caractéristiques du second. Toujours défini par la négative, le bénévolat finit par avoir une image négative : autrefois une occupation pour femmes charitables, aujourd'hui un loisir pour retraités.

Plusieurs travaux parus ces dernières années sur le bénévolat peuvent cependant nous aider à mieux le définir, en tenant davantage compte des changements qu'il subit et des lieux et du temps où il se pratique. Sur la base d'un certain nombre de ces travaux, de nos propres recherches, mais aussi d'observations² dans différents organismes bénévoles (soins palliatifs et soutien aux personnes âgées particulièrement), nous chercherons à dégager quelques-unes des principales mutations de l'action bénévole. Partant de malaises présents dans l'univers du bénévolat québécois, nous voulons mettre en évidence quelques-uns des changements que suggère³ la lecture de ces recherches, et qui peuvent expliquer ces malaises. Nous verrons que le bénévolat ne constitue pas d'abord un « secteur » ou une « catégorie » d'activité, non plus qu'une relation désintéressée ou un don sans contrepartie ; nous proposons plutôt d'en chercher la particularité et l'unité dans une forme de reconnaissance et d'attribution d'une valeur.

1. Mettre le bénévolat dans une catégorie « non-travail » (CELLIER, 1995) avec les activités domestiques et les loisirs parce qu'il échappe aux contraintes du travail et aux exigences de productivité, c'est méconnaître l'importance des contraintes et les exigences d'efficacité auxquelles il est soumis, et c'est ainsi ne plus pouvoir distinguer celles que les bénévoles acceptent de celles qu'ils refusent. Définir le bénévolat comme un travail, mais « non rémunéré », c'est ignorer la distinction que les bénévoles font toujours entre leur activité et le travail ; une distinction à laquelle ils tiennent, et dont il faut rendre compte. Le sens que les individus donnent à leur action ne peut être ignoré.

2. Observations dont aucun relevé systématique ne confirme la généralité, mais qui n'en sont pas moins suggestives.

3. Les observations confèrent à nos interprétations moins une validité qu'une pertinence.

1. *Malaises dans le bénévolat*

L'action bénévole perdrait actuellement de sa spontanéité, estime Suzie ROBICHAUD dans un livre récent. Cette perte de spontanéité, elle l'attribue au partenariat que l'État québécois tente d'établir depuis quelques années avec les organismes communautaires et bénévoles : en voulant associer plus étroitement son action à celle de ces groupes, l'État favorise leur institutionnalisation, que Robichaud définit comme un « processus d'assujettissement d'un groupe à des règles explicites et d'accentuation des relations avec les acteurs publics » (ROBICHAUD, 1998, p. 113). En favorisant une formalisation de leur fonctionnement, un encadrement plus étroit et une évaluation des activités, le partenariat tendrait à transformer ces groupes en « quasi-appareils ». Ne serait-ce que pour satisfaire aux critères permettant d'obtenir un appui financier et une reconnaissance de l'État, les organismes bénévoles voient leur logique organisationnelle se transformer. Ils sont obligés de consacrer plus de ressources à leur fonctionnement interne et moins aux activités bénévoles, selon Robichaud.

Cette institutionnalisation se traduit dans des règles constitutionnelles, la spécialisation des activités et des bénévoles, la segmentation des bénéficiaires selon leurs besoins et les services à rendre, les rapports plus hiérarchiques et le contrôle de l'organisation par les permanents. Pour le bénévole cela signifie plus précisément se soumettre à un processus de sélection, recevoir plus souvent une formation, signer parfois une entente sur la durée de l'engagement et les règles de conduite, produire des rapports, et parfois assumer des frais.

Robichaud constate que la lourdeur de ces contraintes organisationnelles n'entraîne pas directement une désaffection des bénévoles, contrairement à ce qu'elle avait d'abord pensé, bien que les responsables des organismes éprouvent plus de difficultés à recruter de nouveaux volontaires, et que pour plusieurs des bénévoles qu'elle a interrogés, l'engagement perd de son intérêt. Le bénévolat, soutient Robichaud, n'est plus le geste spontané gratuit et non contraint qu'il aurait été. Il est encadré et rationalisé, du moins dans le champ du soutien à domicile où son enquête a porté. De semblables observations ont été rapportées par Pierre BERTHELOT (1998) dans une étude portant sur un organisme de soutien aux personnes vivant avec le VIH, Miels-Québec. Cette organisation, fondée en grande partie sur le bénévolat, connaîtrait également des difficultés liées à son institutionnalisation et à l'augmentation de son personnel salarié. Dans ce contexte, les militants bénévoles expriment un sentiment de désappropriation, ils ont l'impression de ne pas contrôler les décisions, ils se sentent devenir progressivement les exécutants des décisions prises par les permanents. Nous retrouvons les mêmes facteurs que Robichaud avait identifiés dans son analyse des organismes d'aide à domicile : une augmentation des services, une spécialisation des tâches, des programmes de subvention qui obligent à cibler davantage les actions et à planifier autrement les activités, un besoin d'accorder davantage de ressources à la

coordination des salariés et des bénévoles qui exécutent la même tâche. Il en résulte des tensions et des communications parfois difficiles entre administrateurs, employés et bénévoles, avec pour conséquence une instabilité du personnel bénévole.

Ici encore la logique d'appareil vient heurter la logique de réseau qui habite la plupart des bénévoles, mais aussi des salariés. Une logique d'efficacité s'oppose à une action plus militante. Cette opposition conduit les bénévoles à revendiquer, tantôt un partage plus strict des sphères d'activité et une coordination plus étroite, tantôt plus d'autonomie et de souplesse. La logique de réseau, avance Robichaud, à la suite de Vincent LEMIEUX, s'oppose à celle d'appareil en ce qu'elle attache davantage d'importance aux liens noués dans l'action qu'aux services rendus ou aux biens échangés. Les réseaux, desquels se rapproche traditionnellement le bénévolat, ne connaissent pas de frontières précises et ne visent pas la spécialisation des tâches. De plus, la coordination n'est pas assurée par une instance supérieure (traduite dans des règles formelles favorisant l'atteinte des objectifs) mais se fait de proche en proche par le voisinage des acteurs. Cette logique viendrait heurter la logique d'appareil, l'institutionnalisation plaçant l'atteinte des objectifs liés à la distribution de services au-dessus du développement des liens sociaux.

Cette analyse permet de progresser dans la compréhension du bénévolat ; elle a le mérite d'en faire un objet changeant, et de montrer les implications, pour le bénévolat, de la transformation d'un réseau en appareil : le bénévolat n'est ni partout, ni toujours le même, et les interventions de l'État sont déterminantes sur sa nature et son organisation. Il convient cependant d'aller plus loin, de compléter et de préciser cette interprétation. Le fonctionnement en réseau ne suffit pas à distinguer le bénévolat (la parenté est aussi un réseau) et il n'est pas certain que le bénévolat fonctionne toujours (ou même idéalement) en réseau. Il n'est pas certain non plus que le bénévolat se pratique beaucoup plus au sein d'appareils qu'il y a trente ou même cinquante ans, et il faut se garder d'une certaine idéalisation du passé.

2. *D'un bénévolat à l'autre*

Afin d'avancer dans la réflexion, il convient d'effectuer un déplacement et un élargissement de la perspective. Nous proposons de prendre simultanément en considération les questions organisationnelles et les significations du bénévolat pour ceux et celles qui le pratiquent, c'est-à-dire d'examiner comment sens et motivations s'inscrivent dans une pratique. Le bénévolat ne se comprend ni par un mode d'organisation (le réseau) ni par des motivations (désintéressées ou égoïstes), mais à la jointure des deux, dans des conditions qui font de l'activité un moment propice à l'expression et la reconnaissance de valeurs et d'intérêts. Il convient également d'élargir le champ des pratiques bénévoles considérées : ne pas se limiter aux organismes où ce sont les bénévoles qui dispensent la totalité des services (ex. : certains organismes de soutien à domicile), ni même aux organismes qui dispensent des

services et de l'aide directe aux personnes. Il faut aller du côté des organismes de loisirs et vers ceux qui se consacrent également à la défense des droits et à la lutte contre la discrimination⁴. Ces changements de perspective mettent en évidence trois dimensions qui affectent, à notre sens, la pratique bénévole et ses représentations. Ces dimensions jouent un rôle central, actuellement au Québec, à la fois dans le mode d'organisation et dans le sens accordé à cette pratique : la liberté de l'engagement, l'expérience significative et la proximité entre les bénévoles et les personnes aidées.

a) *De la charité à la liberté*

Un bénévolat fortement encadré est peut-être moins nouveau qu'il n'y paraît. Pensons au bénévolat hospitalier au Québec, du début du siècle aux années 1960, et dont Aline CHARLES (1990) nous a fait découvrir l'univers. Non seulement était-il bien encadré, avec formation et division du travail, mais il était présent à tous les niveaux de l'institution : de la direction de l'établissement aux tâches les plus subalternes. Il exigeait déjà qu'une partie des énergies et des ressources soit consacrée à l'insertion des bénévoles dans l'établissement, à leur encadrement et à leur coordination avec les employés salariés.

Sans doute l'institutionnalisation s'est-elle accrue à la suite des politiques étatiques partenariales de ces dernières années, notamment dans le secteur du soutien à domicile, mais l'institutionnalisation n'est pas spécifique au bénévolat d'aujourd'hui. Peut-être cependant serait-elle plus problématique actuellement aussi bien pour les organisations que pour les individus qui y œuvrent, et le malaise dont nous avons parlé est sans doute lié au fait que les bénévoles accordent aujourd'hui plus d'importance qu'autrefois à la liberté. Cette liberté donne sa signification à l'activité bénévole. Les bénévoles le disent suffisamment et la plupart des recherches ne cessent de le répéter : ce qui fait l'attrait du bénévolat, c'est la liberté des horaires, et le fait que rien n'oblige à s'y engager ; malgré la présence d'un sentiment de responsabilité, les bénévoles supportent difficilement les contraintes. Robichaud insiste d'ailleurs beaucoup sur la liberté et son effet sur les motivations et le recrutement des bénévoles. Le bénévolat est un geste libre et gratuit : ce n'est pas un dû ou un service que les usagers peuvent exiger. Les bénévoles expriment une grande gêne à se voir traités comme des employés de services publics ou privés, lorsque l'usager se permet de les critiquer ou que les professionnels rémunérés les évaluent. Et ce malaise risque de perdurer avec le partenariat, qui peut renforcer la confusion. Celui-ci ne consiste-t-il pas à définir la place des organismes bénévoles au côté des services publics et à faire en quelque sorte du bénévole un dispensateur de services publics ? Le geste posé par le bénévole risque dès lors d'être considéré

4. Organismes de loisirs, de services ou politiques constituent une typologie des *activités* des organismes bénévoles et des associations, et non une typologie des *organismes* ; ceux-ci œuvrant généralement dans plus d'un des trois champs.

comme un service auquel les usagers ont droit parmi la gamme des services soutenus et « offerts » par l'État⁵, et non plus comme un engagement libre et gratuit.

La liberté différencie également le bénévolat de l'aide apportée par les familles ou les amis. Cette liberté n'engage pas le bénévole à l'égard des personnes aidées comme une relation familiale ou élective. Le bénévolat demeure une relation déliée : on aide des personnes pour ce qu'elles vivent et non parce qu'on connaît ces individus en particulier. Il est vrai que parfois des personnes parlent de leur « bénévolat » à propos de l'aide qu'elles apportent à un membre de leur famille⁶. C'est le signe que cette aide a un caractère de moins en moins obligatoire, qu'elle est librement consentie. Même l'aide familiale se veut aujourd'hui libre et élective⁷, mais cette aide ne peut être comprise dans le bénévolat vis-à-vis duquel on s'engage plus librement encore, dans un échange déterminé par aucun rapport de filiation ou d'alliance.

Sans doute, le bénévolat s'est-il toujours défini par cette liberté, mais celle-ci prend une place plus affirmée. La gratuité du geste bénévole ne réside pas tant dans l'absence de rémunération que dans le caractère non contraint de l'action. Le geste ne doit plus être perçu comme un acte de charité auquel on serait moralement tenu. Sa valeur, aujourd'hui, tient à ce que rien n'oblige le bénévole à le poser. Pour ceux et celles à qui il profite, il devient d'abord une marque de reconnaissance : on reconnaît leur situation, leur valeur, leur importance ou leur dignité. La *figure* habituelle du bénévolat représentée par la dame charitable ne tient plus, ou à tout le moins, s'estompe.

b) *Du service à l'expérience*

La liberté est d'abord celle de s'engager. Aussi le bénévole ne revendique pas toujours une totale autonomie dans le choix de l'action à réaliser ou dans la détermination des horaires. Il peut très bien tolérer d'être encadré, une fois qu'il choisit sa cause, comme on l'observe dans l'écoute téléphonique des personnes en détresse, le bénévolat hospitalier, ou celui exercé dans le domaine des soins palliatifs, au sein d'un établissement et d'une équipe de professionnels. Dans ce dernier cas particulièrement, le bénévole cherche avant tout à réaliser une expérience significative. Il accorde une grande importance à la rencontre, l'accompagnement, la

5. Les « clients » sont souvent acheminés à l'organisme bénévole par les intervenants des Centres locaux de services communautaires (CLSC) et autres organismes publics.

6. Observations faites notamment dans le cadre de nos recherches respectives sur l'aide et les soins domestiques.

7. Ce qui ne diminue pas pour autant l'importance ou l'intensité des liens familiaux, qui conservent un caractère obligatoire et qui demeurent le premier recours en cas de difficultés. Parmi les nombreux écrits sur le sujet, voir GUBERMAN *et al.* (1991), DANDURAND et OUELLETTE (1992)

relation interpersonnelle. Cette forme d'engagement est un autre aspect de l'autonomie à laquelle aspirent nos contemporains : l'aide apportée réside en grande partie (l'accompagnement dans l'aide à domicile) ou en totalité (les soins palliatifs) dans cette relation intense, ou à tout le moins significative⁸.

Malgré le caractère provisoire et limité de la relation, on ne cherche pas à faire la charité de manière anonyme, mais à tisser des liens particuliers avec les personnes aidées. Les bénévoles qui conduisent les personnes âgées à leurs rendez-vous médicaux ou à leurs activités sociales insistent sur leur rôle d'accompagnant, et mettent l'accent sur leur manière d'être avec les personnes comme le respect ou la gentillesse (GAGNON *et al.*, 2000 ; SÉVIGNY et VÉZINA, 1999). L'exemple des soins palliatifs, de par son caractère extrême, est révélateur. Les écrits sur le sujet insistent beaucoup sur le caractère privilégié de la rencontre, sur la recherche d'authenticité dans la relation, sans avoir l'impression de se sacrifier. Le bénévole recherche une expérience unique, exceptionnelle.

La qualité d'un séjour hospitalier dépend souvent d'une série de petites choses qui, prises isolément, ne semblent pas essentielles, mais qui, dans leur ensemble, personnalisent et humanisent le séjour. Chaque malade qui le souhaite reçoit quotidiennement la visite d'un bénévole qui écoutera, soutiendra, lira pour le malade, apportera de la musique, l'accompagnera au solarium ou chez la coiffeuse, etc. La joie paisible et l'empathie de cette équipe sont grandement appréciées par les malades (LEHMANN, 1993, p. 35).

C'est une aide individualisée à chaque malade, selon son caractère, ses croyances, ses désirs, sa vie. Elle vise à apporter soulagement et compréhension. Pensons à la publicité sur le sida : comprendre, tolérer, accepter, ne pas juger. Dans l'accompagnement et les soins, les notions de respect, de vérité et de dignité prennent une place centrale. On ne comble pas d'abord un besoin, mais on accompagne, entend, reconnaît ce que la personne ressent et vit. Les questions deviennent : que dois-je dire ? comment dois-je me comporter ? (BOILEAU, 1993), et non : combien dois-je donner (de temps ou d'argent) ? La tâche des bénévoles, dans les soins palliatifs et dans toute forme d'accompagnement, ne leur est pas propre (GAGNON *et al.*, 2001). La famille, un salarié ou un professionnel peuvent réaliser les mêmes tâches ailleurs ou dans d'autres circonstances. Ils ne sont pas là uniquement parce qu'on ne veut pas embaucher un travailleur rémunéré. Leur libre présence vise à témoigner de la valeur et du sens d'une expérience, d'une vie qui s'achève, d'une condition sociale ou humaine.

Que l'action bénévole prenne en charge d'abord la dimension d'accompagnement, n'a pas toujours été le cas. Dans son étude sur le bénévolat hospitalier, Aline CHARLES (1990) montre qu'avec l'étatisation et la professionnalisation des soins hospitaliers dans les années 1960, les bénévoles ont été évincés des soins et de la

8. Des relations significatives n'impliquent pas nécessairement des liens durables.

direction des établissements. S'en est suivi un confinement des bénévoles au *caring*, c'est-à-dire l'accompagnement, la présence, le réconfort. Aujourd'hui, parce que les salariés ne suffisent plus à la tâche et pour permettre un contrôle des coûts, l'État souhaite redonner aux bénévoles de plus grandes responsabilités. Quant aux professionnels, dans leurs propres activités, ils valorisent l'accompagnement, la présence, le *caring*, qui exigent la liberté et la gratuité, et qui ne peuvent se définir sans elles. Ce à quoi se consacrent les bénévoles, ce n'est pas une tâche ou un rôle spécifique (accompagnement ou présence), mais l'action bénévole plus que celle des autres, et de par sa gratuité, est l'occasion pour eux de conférer une importance à des personnes, des expériences, des gestes.

Le bénévolat porte une reconnaissance de l'autre et une reconnaissance de ses propres valeurs et de son identité dans la relation à l'autre. Il en est ainsi dans d'autres domaines que la santé : les comités d'école, la pastorale, l'action municipale, l'aide aux démunis et les loisirs (GAGNON, 1995). Pour de nombreuses femmes, par exemple, le bénévolat est un moyen de réconcilier leur condition (mères au foyer) avec les changements des rôles féminins (action sociale), de réconcilier le passé et le présent. Le bénévolat leur a fourni une occasion de distinguer ce qui est important pour elles, ce à quoi elles tiennent, ce qui devait changer et ce qui leur permettait d'assurer une continuité dans leur vie entre différentes dimensions de leur existence et entre ce qu'elles furent et ce qu'elles devenaient⁹.

L'action des « Grands frères » et des « Grandes sœurs » constitue un autre exemple (HURTUBISE, 1994). Un adulte bénévole est jumelé à un enfant vivant en famille monoparentale. Ni parents, ni voisins, ne se connaissant pas au départ, ils visent le développement d'un lien durable. L'objectif est de contrer, par la présence de cet adulte, le désœuvrement du jeune, le manque de modèles masculins ou féminins, la délinquance et des problèmes de comportement. On cherche à briser son isolement en lui assurant une « présence significative » et en lui offrant une figure positive, un adulte auquel il peut s'identifier. On espère ainsi l'aider à s'épanouir et favoriser son insertion sociale. Le bénévole ne doit pas remplacer le père ou la mère, il n'exerce pas d'autorité, ni n'impose ses valeurs ; il écoute. C'est la figure de l'ami : il ne doit pas faire de discipline, mais signaler son désaccord ou sa gêne vis-à-vis d'une conduite du jeune. Le bénévolat est entièrement axé sur la constitution d'une identité et la recherche de modèles de comportements.

c) *De la distance à la proximité*

Dans de nombreuses activités bénévoles aujourd'hui, l'aidant et l'aidé vivent, ont déjà vécu ou se préparent à vivre une condition ou une expérience semblable ;

9. Observations semblables faites en France. Les bénévoles cherchent à « vivre » librement leurs valeurs (LYET, 1998).

bénévolat est ainsi pensé dans les termes d'un échange très immédiat, ce qui le rapproche des groupes d'entraide.

Ainsi, de plus en plus, les personnes âgées entre 65 et 74 ans deviennent les aidants de celles qui ont 75 ans et plus. Comme le montre Jacques ROY (1998), après d'autres auteurs, l'évolution démographique et les transformations des rapports familiaux obligent les personnes âgées à ne plus attendre de l'aide seulement de leurs enfants, mais aussi de leurs collatéraux (conjoint et conjointe, frère et sœur, beau-frère et belle-sœur, amis et voisins). Le retrait de l'État-providence ne fait que renforcer cette tendance. La moitié des personnes âgées sont membres de groupes sociaux, observe Roy, et la moitié de celles-ci font du bénévolat auprès d'autres personnes âgées. Ce sont les visites d'amitié, les contacts téléphoniques, l'accompagnement et le transport ou encore les repas offerts par les popotes roulantes. Le rapport bénévole-personne âgée implique une réciprocité différée (l'aide augmente leurs propres chances de se faire aider plus tard), une réciprocité directe (les avantages immédiats retirés comme le sentiment d'utilité, etc.) et ce que Roy appelle la « réciprocité étatique », soit la nécessité de mériter l'aide de l'État : une personne âgée doit d'abord faire les efforts nécessaires pour s'aider elle-même, avoir recours à sa famille, ses amis et ensuite, si nécessaire, avoir recours à l'État. Ces trois types de réciprocité tendent vers une proximité plus grande entre l'aidant et l'aidé. Les bénévoles sont eux-mêmes des personnes âgées en rupture avec les rôles antérieurs (veuvage, retraite, etc.) ; ils appréhendent les problèmes qui pourraient être liés à leur propre vieillissement comme quelque chose d'imminent. Le retour n'est pas quelque chose d'abstrait ou de lointain.

Le bénévolat se comprend mal si on le définit comme un don désintéressé. Il n'a d'ailleurs jamais été possible de démêler les motivations intéressées et désintéressées du bénévolat, celles liées à la cause, au secours apporté, et celles liées aux intérêts personnels du bénévole, particulièrement sur le plan de la socialisation. Solidarité et sociabilité sont en fait inséparables et liées autour de la formule : « je rends ce que j'ai reçu » où l'on affirme à la fois le geste de solidarité et son inscription dans un cycle d'échange. Ces deux dimensions se rejoignent encore autour de la recherche d'une expérience significative. La solidarité et la sociabilité prennent cependant un caractère plus individualisé aujourd'hui, dans la mesure où elles reposent toutes les deux sur la reconnaissance de ce qui singularise chaque personne et sur l'identité respective du bénévole et de la personne qu'il accompagne.

Aussi ne faut-il pas séparer le bénévolat « de service » de ce que FORTIN et ROMPRÉ (1993) nomment le travail associatif, soit le travail non rémunéré qui vise à assurer le fonctionnement d'un organisme religieux, politique, de sport ou d'éducation. La sociabilité et la solidarité, les intérêts personnels et les buts généreux dans ce cas-ci sont également présents et parfois indissociables. Il est important de rappeler cette diversité des associations, de leurs finalités et de leurs effets sur les collectivités et les individus lorsqu'on parle de bénévolat. Ce sont deux pôles

formant un axe sur lequel on pourra distribuer les organismes : à une extrémité ceux qui sont davantage orientés vers les buts humanitaires comme les groupes de bénévoles en soins palliatifs ou l'accompagnement des personnes âgées et, à l'autre extrémité, ceux visant d'abord la sociabilité comme un Club Lion, mais faisant des collectes et des dons d'argent et qui contribuent à tisser des liens multiples au sein d'une collectivité (FORTIN et ROMPRÉ, 1993 ; ROY, 1998).

Les bénévoles insistent beaucoup sur l'importance de l'intégration sociale de leurs concitoyens et de la préservation du tissu communautaire¹⁰. Leurs gestes visent à améliorer les conditions de vie de ceux avec lesquels ils entretiennent parfois des relations quotidiennes et partagent des conditions de vie semblables, lorsqu'ils sont voisins ou du même village, par exemple¹¹. L'action bénévole des personnes âgées déborde de l'aide à des individus et même le loisir peut s'inscrire dans le contexte plus large d'une participation à la vie en société en général. Les aînés estiment majoritairement qu'ils sont les premiers responsables de leur bien-être. Nous retrouvons ici la notion de liberté et l'importance de la relation interpersonnelle, les deux dimensions discutées précédemment. Aussi, l'autonomie du bénévole comme de l'usager revêt une valeur importante mais elle s'inscrit dans une ouverture sur l'action sociale et sur la construction et / ou la préservation des liens sociaux, qui peut très bien s'exprimer dans une activité de loisir, de service ou de défense des droits (sans nier ni minimiser les différences entre ces divers types d'activités).

Le bénévolat, tel qu'il est exercé dans un organisme comme Miels-Québec, conjugué également, mais autrement, les trois dimensions que nous avons identifiées, soit l'expression de la liberté, la réalisation d'une expérience significative et la proximité de la réalité vécue par l'aidant et l'aidé. L'étude de BERTHELOT (1998) insiste sur cette importance accordée par les bénévoles aux relations interpersonnelles, à la qualité des liens, à l'écoute des personnes aidées pour bien répondre à leurs besoins, ainsi qu'à l'autonomie nécessaire à la réalisation de leurs tâches. On y retrouve également la proximité de l'expérience vécue par les bénévoles et les personnes malades, une proximité qui s'affirme chez le bénévole par le fait d'avoir été le proche d'une personne souffrant de la maladie, d'être une personne vivant avec la maladie ou d'être soi-même homosexuel. Liberté, expérience significative et proximité de cette expérience sont au cœur de l'engagement visant à améliorer la

10. Voir également SÉVIGNY et VÉZINA (1999).

11. C'est en partie ce que FORTIN (1991) appelle les solidarités « moléculaires » dont le prototype est le groupe d'entraide. La communauté n'est pas coextensive à l'ensemble de la société, puisqu'elle repose sur un trait de l'identité ou un aspect de la situation des personnes : le fait d'être monoparentale, d'être immigrant, d'avoir un handicap particulier. Un individu peut, en principe, faire partie de plusieurs groupes. L'autonomie et l'identité individuelle y sont cependant importantes et passent par l'insertion dans un groupe. Dans les solidarités des personnes âgées on retrouve ces traits, mais aussi ceux d'une solidarité plus traditionnelle.

condition de vie des personnes, mais aussi à changer la société. Les militants qui ont fondé l'organisme luttent aussi contre la discrimination et l'exclusion des personnes atteintes. Cette dimension politique était peu ou pas présente dans les autres exemples discutés jusqu'ici. Dans ce cas-ci, l'action bénévole se donne pour objectif l'autonomie des personnes (*empowerment*)¹² : l'usager doit reprendre le contrôle de sa vie, c'est lui qui connaît ses besoins et les buts qu'il veut poursuivre ; son point de vue est privilégié.

3. *Au-delà de la gratuité : la reconnaissance*

Si la liberté continue de distinguer le bénévolat de l'aide familiale, tout en les rapprochant de plus en plus, la recherche d'une expérience significative et la proximité rapprochent le bénévolat des groupes d'entraide. Ceux-ci se caractérisent par le fait que celui qui donne reçoit également (il y a échange avec retour presque immédiat) et que celui qui aide a vécu une expérience semblable à celle de la personne aidée. Nous pouvons avancer que la valeur d'égalité, aussi prégnante dans notre culture que celle de liberté, pousse le bénévolat dans cette direction : celui qui reçoit de l'aide ne doit pas se sentir dans une relation de dépendance comme dans une relation de charité où celui qui reçoit ne peut rien donner en retour. Mais s'approcher de l'entraide ne veut pas dire s'y confondre. Le bénévolat n'est pas un échange donnant-donnant, que le retour soit immédiat ou différé. Le bénévole et la personne aidée ne sont pas dans une position interchangeable, même s'ils se reconnaissent sur plusieurs points comme semblables¹³. Le bénévole est loin de toujours vivre le même problème ou être dans la même condition que la personne aidée ; il n'est pas toujours lui-même âgé, malade, seul ou en « perte d'autonomie ». S'il favorise une sociabilité comme dans les derniers exemples présentés, le bénévolat ne vise pas toujours à créer des liens durables. Le don n'est pas toujours au service du lien.

Liberté, recherche d'une expérience et proximité conduisent à de nouvelles formes de bénévolat qui s'éloignent de la charité traditionnelle et s'orientent vers des pratiques favorisant l'autonomie des personnes. Considérés séparément, ces déplacements ou accentuations de certains traits du bénévolat ne suffisent pas à le définir, mais leur conjugaison permet d'ébaucher une définition positive de cette pratique. Le bénévole prête attention à une situation, une condition, une personne. De cette façon, il accroît l'importance accordée à des situations problématiques, à des souffrances qu'il faut soulager mais aussi à des liens particuliers. Il change leur valeur relative, faisant en sorte qu'ils puissent être estimés et comparés

12. Dans l'action bénévole et communautaire, on parle d'aider les personnes à se prendre en charge, d'apprentissage à l'autonomie (COUILLARD et CÔTÉ, 1995).

13. Comme le fait remarquer FERNAND-BECHMANN (1992), l'aidé ou le client devient rarement bénévole et il est rarement invité à le devenir.

à d'autres situations, conditions ou liens. Dans le soutien à domicile, le bénévole contribue à « faire » communauté, en donnant une importance à des liens, en écoutant les personnes âgées, en mettant en valeur ce qu'elles vivent, ce qu'elles savent, ce qu'elles ont été, ce que fut leur vie.

Le bénévolat n'est pas le seul espace de reconnaissance, loin s'en faut. Dans le rapport marchand ou le travail rémunéré, il y a reconnaissance de la valeur d'un bien, d'un travail, d'une action, d'un lien, d'une situation. Tout lien social implique une demande de reconnaissance : on reconnaît quelque chose comme semblable à une autre ; on identifie une personne, une expérience ou une valeur à la nôtre ; on se reconnaît semblable et différent de l'autre et on en consacre la valeur¹⁴. Non seulement un bénévole et un travailleur rémunéré peuvent rendre le même service, mais les deux peuvent lui accorder la même valeur. Toutefois, dans le bénévolat, cette reconnaissance est recherchée pour elle-même. Avant même d'engager une action en vue de corriger une situation ou de rendre un service, il y a demande de reconnaissance. Le bénévolat est un service rendu dans des conditions (la liberté et l'absence de rémunération) qui accordent une grande place à la reconnaissance. Une demande de reconnaissance qui concerne tout autant soi (le bénévole) que l'autre (la personne aidée ou un autre bénévole).

Comme le note avec justesse Pierre BERTHELOT (1998) dans son analyse d'une organisation bénévole d'aide aux personnes vivant avec le VIH (Miels-Québec), les permanents salariés peuvent ressentir les mêmes insatisfactions que les bénévoles devant l'institutionnalisation de leur organisation. Les aspirations des bénévoles sont bien souvent partagées par les intervenants salariés et professionnels qui cherchent à les réconcilier avec l'efficacité des services. Elles ne sont donc pas propres aux bénévoles et modifient également les pratiques professionnelles au sein de certains organismes. Toutefois, c'est peut-être dans l'action bénévole que, pour plusieurs individus, ces aspirations peuvent le mieux s'exprimer ou s'actualiser. C'est ce que suggèrent nos lectures et nos observations. Recherche de liberté, expérience significative et proximité ne sont pas non plus toujours présents avec la même intensité dans toutes les pratiques bénévoles et chez tous les bénévoles. Mais ce sont des conditions qui contribuent à faire du bénévolat un moment *privilegié* pour la reconnaissance de soi et de l'autre (c'est ainsi que nous le définissons) : reconnaissance de la valeur de l'expérience, de la situation, des personnes aidées. Le bénévole s'y intéresse sans y être obligé ; c'est dire l'importance que ces personnes, situations ou expériences revêtent pour lui. Ce qu'il donne a d'autant plus de valeur que cela est pas considéré comme un dû (comme les services publics), ou une obligation (comme c'est généralement le cas pour le service rendu au sein de la famille). Rendre une visite d'amitié à une personne seule n'aurait pas la même

14. La reconnaissance d'une différence présuppose une identité. C'est sur la base de ce qui est commun que l'on peut ensuite établir une différence ; autrement on demeure complètement étranger.

valeur si on y était contraint ou si on était rémunéré pour le faire. Et sa liberté de pouvoir quitter ne fait que mettre en évidence la nécessité de sa présence¹⁵.

Le bénévolat participe de l'échange. Non simplement parce que le bénévole donne quelque chose – du temps, une aide – et qu'il estime en retirer autre chose – une gratification symbolique –, mais parce qu'il attribue une valeur. Ce faisant, il confirme ou change la valeur relative d'une situation ou d'une réalité par rapport aux autres. Le bénévole dit en somme : « ceci a de l'importance, il faut y prêter plus d'attention ». Le bénévolat met en jeu la valeur relative de ce qui est échangé ou de ce qui est concerné par l'échange. La reconnaissance d'une réalité est l'attribution d'une importance, d'un intérêt. Et comme dans tout don – au contraire de la relation marchande – il y a incertitude au départ sur la valeur de ce qui est donné et ce qui est reçu en échange¹⁶. C'est ce qui fait du bénévole une figure emblématique dans notre société : il rappelle certaines réalités, dont la valeur échappe au marché ou à l'expertise, mais devant être remises dans la balance périodiquement. Une figure ambiguë toutefois, tantôt admirable et citée en exemple, tantôt dérisoire et insuffisante pour changer la réalité ou l'équilibre des valeurs (plus symbolique qu'efficace). C'est ce qui explique pourquoi les bénévoles apparaissent tantôt comme des conservateurs, tantôt comme des dissidents (FERRAND-BECHMANN, 1992). Conservateurs parce qu'ils ne remettent pas en cause la société dans son ensemble (ou pas directement) et qu'ils agissent sans bruit dans un espace limité ; conservateurs aussi, parce qu'ils s'efforcent parfois de maintenir certaines valeurs ou préoccupations que les autres négligent ou abandonnent. Mais dissidents à d'autres moments en attirant l'attention sur ce qui est négligé ou passe inaperçu ; novateurs parce qu'ils ouvrent souvent un champ d'intervention pour lequel on fera venir par la suite des professionnels pour les remplacer ; novateurs encore puisqu'ils font reconnaître l'importance d'un problème et la pertinence d'une action (pensons aux maisons d'hébergement des femmes violentées)¹⁷.

*

* *

Les malaises vécus aujourd'hui dans le bénévolat sont plus faciles à comprendre lorsque celui-ci est conçu comme un travail sur le sens et la valeur des choses plutôt que comme un type d'organisation, un secteur d'activité ou en termes

15. Pensons aux pompiers volontaires !

16. Sur la gratuité dans le don comme indétermination quant à ce qui est donné et reçu, et comme reconnaissance de l'autre, voir GAGNON (1997).

17. L'absence de rémunération est le « signe » de la liberté du bénévole et, partant, de la valeur de son action. L'arrivée d'intervenants rémunérés ou la circulation d'argent (compensation monétaire) consacre la valeur de l'action bénévole, mais elle est source de malaise car elle en fige aussi la valeur.

de tâches, sur la base desquels il se distinguerait du travail rémunéré ou des services publics¹⁸. Si les bénévoles précèdent les services publics ou les experts en attirant l'attention sur une réalité, on les convoque plutôt aujourd'hui pour remplacer les services publics qui se retirent d'un secteur de service. Le remplacement des intervenants rémunérés par des bénévoles irait-il dans le sens contraire des aspirations et des efforts déployés par les bénévoles pour faire reconnaître la valeur de leur action ? Cette défection de l'État dans certains champs d'activité en faveur des bénévoles signifie-t-elle – pour l'État du moins – une relative perte d'importance et de valeur de ces services ? L'État ne juge-t-il pas en effet d'autres secteurs plus prioritaires ? N'envoie-t-il pas son argent et ses agents ailleurs ?

À cette difficulté s'ajoutent aussi d'autres phénomènes qui touchent aux trois grandes dimensions du bénévolat d'aujourd'hui. Les bénévoles eux-mêmes soulignent leur malaise face à la question du professionnalisme dans les relations d'aide et de services, et face à la pauvreté qui s'accroît. De plus, les personnes qui leur sont acheminées vivent des problèmes complexes (ex. : la toxicomanie chez les personnes aux prises avec le VIH ou les problèmes de santé mentale dans le soutien à domicile) qui rétrécissent parfois la liberté du bénévole ou rendent plus difficiles (mais non impossibles) l'accompagnement et la proximité¹⁹.

C'est par la liberté, la recherche d'une expérience significative et la proximité que les motivations des bénévoles s'inscrivent dans une activité et une organisation. Elles sont à la fois de l'ordre des moyens et des finalités, les conditions par lesquelles se singularise leur action. Ces trois dimensions indiquent en même temps un changement dans le bénévolat aujourd'hui au Québec ; elles traduisent le nouveau contexte social et culturel dans lequel il s'inscrit et le nouveau contexte politique et économique auquel, parfois, il se heurte.

Éric GAGNON

*Centre de santé publique de Québec,
et Département de médecine sociale et préventive,
Université Laval.*

Andrée SÉVIGNY

*Centre de recherche sur les services communautaires,
Université Laval.*

18. Dans leur étude internationale et comparative de l'action volontaire, les américains SALAMON et ANHEIER (1998) mettent l'accent sur le mode d'organisation et le rapport à l'État, et ne parviennent pas à les mettre en rapport avec les motivations des bénévoles. La finalité de ces actions est ainsi perdue de vue.

19. Sur ces questions, voir BERTHELOT (1998), ROBICHAUD (1998), GAGNON *et al.* (2000) et SÉVIGNY et VÉZINA (1999).

BIBLIOGRAPHIE

BERTHELOT, Pierre

- 1998 *Rapport d'une consultation sur le bénévolat à Miels-Québec*, Québec, Direction de la santé publique.

BOILEAU, Mireille

- 1993 « Avec le cœur et l'âme. Entretien avec Pierrette Vaillancourt », *Frontières*, 5, 3 : 39-40.

CARPENTIER, Josée et François VAILLANCOURT

- 1990 *L'activité bénévole au Québec*, Québec, Les Publications du Québec.

CELLIER, Isabelle

- 1995 « Le bénévolat à travers la littérature. Un objet à redéfinir », *Anthropologie et sociétés*, 19, 1-2 : 175-190.

CHARLES, Aline

- 1990 *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

COUILLARD, Marie-Andrée et Ginette CÔTÉ

- 1995 *La dynamique communautaire dans les années 1990 : Perspectives et implications pour Centraide*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.

DANDURAND, Renée B. et Françoise-Romaine OUELLETTE

- 1992 « Travail des mères, garde des enfants et soutien de l'entourage dans trois quartiers montréalais », dans : Renée B. DANDURAND et Francine DESCARRIES (dirs), *Mères et travailleuses. De l'exception à la règle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 129-162.

FERRAND-BECHMANN, Dan

- 1992 *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros.

FORTIN, Andrée

- 1991 « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire », dans : Jacques T. GODBOUT (dir.), *La participation politique. Leçons des dernières décennies*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 219-250.

FORTIN, Andrée et David ROMPRÉ

- 1993 *La sociabilité urbaine au Saguenay. Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*, Chicoutimi, SOREP.

GAGNON, Éric

- 1995 « Engagement social, engagement identitaire. Parcours de femmes », *Service social*, 44, 1 : 49-67.

- 1997 « De la pureté du don. Contribution à un débat », *Anthropologie et sociétés*, 21, 1 : 9-23.
- GAGNON, Éric, Francine SAILLANT, Catherine MONTGOMERY, Steve PAQUET et Robert SÉVIGNY
2001 *De la dépendance et de l'accompagnement*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- GODBOUT, Jacques T. (avec la collaboration d'Alain CAILLÉ)
1992 *L'esprit du don*, Montréal et Paris, Boréal et La Découverte.
- GODBOUT, Jacques T. et Johanne CHARBONNEAU
1994 « Le réseau familial et l'appareil d'État », *Recherches sociographiques*, XXXV, 1 : 9-38.
- GUBERMAN, Nancy, Pierre MAHEU et Chantale MAILLE
1991 *Et si l'amour ne suffisait pas...*, Montréal, Remue-Ménage.
- HURTUBISE, Roch
1994 « Le parent informel : jumelage entre adultes bénévoles et enfants », *Lien social et Politiques*, 32 : 139-149.
- LEHMANN, François
1993 « Les diverses implications d'un service de soins palliatifs », *Frontières*, 5, 3 : 34-35.
- LYET, Philippe
1998 « L'organisation du bénévolat, un défi pour les acteurs du champ social », *Revue du Mauss semestrielle*, 11 : 280-294.
- ROBICHAUD, Suzie
1998 *Le bénévolat. Entre le cœur et la raison*, Chicoutimi, Les Éditions JCL.
- ROY, Jacques
1998 *Les personnes âgées et les solidarités, la fin des mythes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval et Les Éditions IQRC.
- SALAMON, Lester M. et Helmut ANHEIER
1998 « Le secteur de la société civile : une nouvelle force sociale », *Revue du Mauss semestrielle*, 11 : 99-110 (article paru originellement dans *Society*, 34, 1997).
- SÉVIGNY, Andrée et Aline VÉZINA
1999 « Le bénévole inscrit dans un organisme communautaire et sa contribution au soutien à domicile des personnes âgées (résultats préliminaires d'une thèse en cours) », Montréal, Quatrième Conférence mondiale sur le vieillissement, Fédération internationale du vieillissement, 6-8 sept.